

Montreuil, le mercredi 27 juin 2018

## **Mise en liquidation de l'usine SNEM : Les élu.e.s de Montreuil demandent le reclassement de tous les salariés et la dépollution du site**

Ce mercredi 27 juin, nous avons appris la mise en liquidation par le Tribunal de Commerce de Versailles de l'usine SNEM, située rue des Messiers à Montreuil. Depuis juin 2017, la municipalité suivait avec une attention particulièrement soutenue la situation de cette usine classée ICPE qui suscitait parmi les riverains du quartier et les salariés du site, de nombreuses interrogations et inquiétudes sur les conséquences de ses activités pour l'environnement et pour la santé publique.

Dans un courrier adressé au début de l'année 2018 aux groupes aéronautiques Airbus et Safran, tous deux donneurs d'ordre principaux de la SNEM, le maire, Patrice Bessac, avait interpellé leurs dirigeants sur la situation de l'usine et sur le risque encouru par les salariés. Les deux groupes, en réponse à cette double interpellation, ont adressé une fin de non-recevoir sans assumer leurs responsabilités sociales et environnementales.

La mise en liquidation étant aujourd'hui confirmée, l'avenir personnel et professionnel des salariés de l'usine, qui se retrouvent dans une situation dont ils ne sont pas responsables, doit être une priorité.

Nous demandons donc solennellement à l'État, suite à la défaillance de l'exploitant, de travailler en faveur du reclassement de l'ensemble des salariés concernés par cette mise en liquidation, à savoir ceux de Montreuil et ceux du site de Chartres. Nous réitérons notre demande auprès de la Préfecture qu'un suivi médical sérieux pour chacun d'entre eux, et ce sur plusieurs années, soit mis en place.

Nous renouvelons notre appel à la responsabilité de l'État quant à la dépollution de ce site classé ICPE et donc placé sous ses compétences directes. Une telle intervention ne pourrait incomber à la commune de Montreuil. Nous demandons également que les services de l'Etat s'assurent sans délai de la mise en sécurité du site compte-tenu des produits qui y sont stockés.

Enfin, devant les inquiétudes de la communauté éducative et suite aux premiers résultats d'une étude faisant apparaître la pollution de sol de l'usine, la municipalité a également demandé à la Préfecture de Seine-Saint-Denis que les établissements situés à proximité du site fassent l'objet d'une attention toute particulière, qu'il s'agisse des écoles Jules Ferry 1 et 2, de l'école Anne Frank, du collège Solveig Anspach ou de l'institut des Bons Plants, et soient donc nécessairement intégrés dès à présent à l'étude d'interprétation des milieux hors site.

Nous restons plus que jamais attentifs à l'évolution du dossier de la SNEM, et exigeons la prise en compte de l'avenir professionnel et de la santé des salariés, et la dépollution du site, enjeu majeur de santé environnementale.

### **La majorité municipale**

**Patrice Bessac, Maire de Montreuil et les Elu.e.s des groupes : Front de Gauche et Apparentés – Socialistes et Citoyens – Montreuil Ecologie EELV – Montreuil Ecologistes et Citoyens – France Insoumise – Non-inscrite.**